

## travaux realisés par mon bailleur sans me prevenir

Par antho86, le 14/05/2021 à 14:59

Bonjour, je suis commercant, je loue un local a la mairie . La semaine derniere la mairie a changé la protection de mon groupe frigorifique exterieur en retirant celle que j'avais mise en place lorsque j'ai installé ce groupe, pour mettre une armature en bois a la place. Et tout ceci sans me prevenir, ni me consulter pour la réalisation de ces travaux. Je tiens a presiser que le groupe frigorifique n'appartient pas a la mairie mais a moi même. La question est simple, es ce qu'ils avaient le droit d'intervenir sur mon materiel sans me prevenir, ni me consulter?

Merci